



# Mémento pour les Suisses en Finlande

Bienvenu dans la circonscription consulaire du Centre Consulaire Régional pour les Pays Nordiques et Baltes à Stockholm !

Ce mémento vous donne **des informations spécifiques concernant la Finlande**. Vous trouvez d'avantage d'informations, valables pour tous les Suisses de l'étranger, dans le mémento « Bienvenue » pour les nouveaux arrivés de la direction consulaire du DFAE :

<https://www.eda.admin.ch/countries/finland/fr/home/services/immatriculation-changement-adresse/documents-liens.html>

## Echange du permis de conduire:

Le permis de conduire suisse doit être échangé dans un délai de deux ans auprès de Ajovarma. Veuillez-vous renseigner ici :

<https://www.a-katsastus.fi/en/booking-and-customer-service/book-an-appointment-for-ajovarma/>

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant:

<https://ajokortti-info.fi/en/basic-information-about-driving-licence/exchanging-foreign-driving-licence-finnish-licence>

Si les autorités finlandaises exigent une attestation de validité du permis de conduire, celle-ci doit être demandée auprès du [service cantonal des automobiles](#) qui a délivré le permis.

## Club Suisse:

- Club Suisse Helsinki, [www.schweizerklub.fi](http://www.schweizerklub.fi)

## Autres institutions:

- Association des amis de la Suisse en Finlande, [www.sveitsi.fi/sys.de](http://www.sveitsi.fi/sys.de)
- Chambre de commerce Finlande-Suisse (<https://handelskammer-fin.ch/>), bureau Helsinki, [helsinki@handelskammer-fi.ch](mailto:helsinki@handelskammer-fi.ch)

## Office de la migration:

Finnish Immigration Service, P.O. Box 10, 00086 Helsinki, Tel 0295 430 431, <https://migri.fi/en/home>

## Inscription:

Digital and Population Data Services Agency ("DVV"), <https://dvv.fi/en/foreigner-registration>

## Commande d'actes d'état civil:

Les actes d'état civil sont commandés auprès du service ci-après: <https://dvv.fi/en/certificates-from-the-population-information-system>

**Demande de rente AVS/AI:**

Pour les demandes de rente, veuillez-vous adresser directement à l'assureur de pension. Informations sur la procédure : <https://www.tyoelake.fi/en/claim-your-pension/>

Vous pouvez aussi contacter ETK (Eläketurvakeskus, The Finnish Centre for Pensions):

Tel +358 29 411 2110, [asiakaspalvelu@etk.fi](mailto:asiakaspalvelu@etk.fi), [www.etk.fi](http://www.etk.fi). ou la Caisse Suisse de Compensation CSC, Genève/ Suisse, tél +41(0)58 461 91 11, [www.zas.admin.ch](http://www.zas.admin.ch).

**Certificat de vie: Changements à partir de 2022**

Dès 2022, un nouveau processus de contrôle de vie entrera en vigueur grâce à la mise en place d'échanges automatisés avec diverses administrations partenaires de la Centrale de compensation. Les assurés concernés par ces échanges ne recevront plus de formulaire «certificat de vie» à faire attester.

Voir le lien avec des informations détaillées:

<https://www.zas.admin.ch/zas/fr/home/particuliers/obligation-d-informer-pour-les-rentiers/controle-de-l-existence-en-vie-.html>

**Conventions contre les doubles impositions (CDI)**

Information: <https://www.eda.admin.ch/countries/finland/fr/home/relations-bilaterales/economie-exportations.html>

Pour toute question, veuillez vous adresser directement à l'Administration fédérale des contributions: <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/formulaire-contact/contact-impot-anticipe.html>. Dans les cas complexes, il est recommandé de faire appel à un conseiller juridique privé (avocat, notaire, etc.).

Vous trouvez plus d'informations utiles sur le site [www.swissabroad.ch](http://www.swissabroad.ch) et sur le site du Centre Consulaire [www.eda.admin.ch/nordischestaaten](http://www.eda.admin.ch/nordischestaaten).

En dehors des heures d'ouverture et pendant le week-end, vous pouvez également adresser vos questions urgents concernant les affaires consulaires à la Helpline à Berne: +41 800 24 7 365 ou [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch).

Stockholm, décembre 2024